



Saint-Georges-de-Clarenceville Province de Québec

AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR

Adoption des règlements :

#2021-632 : #2021-650 : #2021-651: #428-15 : #428-16 : #389-4 :

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité.

QUE, lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville tenue le 1^{er} juin 2021, le conseil de cette municipalité a adopté les règlements suivants :

#2021-632 : Règlement modifiant le règlement 2019-632 relatif aux conditions d'accès des embarcations sur le Lac Champlain au niveau de certaines descentes de bateaux.

#2021-650 : Règlement de taxation relatif aux travaux d'entretien dans le cours d'eau MacFie branche 5.

#2021-651 : Règlement de taxation relatif aux travaux d'entretien dans le cours d'eau MacFie branche 8.

#428-15 : Règlement modifiant le règlement de zonage #428 / Abri temporaire

#428-16 : Règlement modifiant le règlement de zonage #428 / Appentis

#389-4 : Règlement sur la tarification et demandes de permis / ajout Annexe D / tarification du service incendie en entraide

QUE toute personne intéressée à ces règlements peut les consulter sur le site web.

En raison de la situation de la COVID-19, les règlements peuvent être consultés sur rendez-vous au bureau aux heures normales d'ouverture du soussigné à l'hôtel de ville de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville situé au 1350 chemin Middle à Saint-Georges-de-Clarenceville

QUE ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Saint-Georges-de-Clarenceville, ce 7^e jour du mois de juin 2021.

Sonia Côté

Sonia Côté,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Articles 335 et 346 du Code municipal)

Je, soussignée, Sonia Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le Conseil entre 9h00 et 17h00 ainsi que sur le site internet de la municipalité le 7^e jour de juin 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 7^e jour de juin 2021.

Sonia Côté

Sonia Côté
Directrice générale et secrétaire-trésorière